

# Pédagogie entre autres

Le journal du Syndicat des professeurs  
du Cégep du Vieux Montréal

## Spécial «Avenir de l'enseignement supérieur»



### *Vers des états généraux de l'enseignement supérieur*

Le Sommet sur l'enseignement supérieur, organisé par le gouvernement péquiste de Pauline Marois en février 2013 afin de sonner suite au Printemps érable de 2012, a laissé bien des gens sur leur faim. En effet, les discussions qui y ont eu lieu se sont déroulées sous l'angle de la marchandisation de l'éducation, de l'assurance qualité et de la « nouvelle gestion ».

Devant cet état de fait, plusieurs organisations syndicales et groupes sociaux se sont mis à évoquer la possibilité de tenir une grande rencontre de réflexion sur les cégeps et les universités sur leurs propres bases (formation citoyenne, approche humaniste, démocratisation de l'accès au savoir, préparation au marché du travail sans assujettissement aux diktats de celui-ci, etc.); l'idée d'états généraux de l'enseignement supérieur venait de germer.

#### **Table des matières**

- 01 • Vers des états généraux de l'enseignement supérieur
- 02 • Les dangers de l'assurance qualité
- 04 • Allocution présentée dans le cadre de la table ronde «L'Enseignement supérieur est-il en péril?» le 12 octobre 2016
- 06 • Deux conceptions des étudiant-e-s
- 08 • Pour des états généraux de l'éducation supérieure
- 12 • Le défi du soutien adéquat aux étudiants ayant des besoins particuliers
- 13 • Retour sur la table ronde du 12 octobre
- 16 • Résignez-vous!
- 17 • Les EESH comme source de motivation à l'utilisation de pratiques inclusives

Unissons nos forces !



Mardi, 1<sup>er</sup> novembre 2016  
Volume 24, no 2



#### **À propos du SPCVM**

**Syndicat des professeurs du Cégep  
du Vieux Montréal**

255 Ontario Est,  
Montréal, Qc H2X 1X6  
bureau A3.04

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h

#### **Pour nous rejoindre**

site WEB : [www.spcvm.org](http://www.spcvm.org)

courriel : [info@spcvm.org](mailto:info@spcvm.org)

téléphone : 514.843.8884

514.982.3437 (2086 et 2087)

## Collaborateurs

**Marie Blais**

(Chargée de cours en études urbaines et présidente du Syndicat des chargé-e-s de cours, UQAM)

**Mylène Boisclair**

(Directrice générale du CVM)

**Samuel-Élie Lesage**

(Étudiant à la maîtrise en philosophie, Université de Montréal)

**Michel Seymour**

(Professeur de philosophie, Université de Montréal)

**Bernard Tremblay**

(Président-directeur général de la Fédération des cégeps)

**Judith Bouchard**

(Sciences de la nature - Chimie)

**Martin Godon**

(Philosophie)

**Cédric Lamathe**

(Mathématiques)

## L'équipe

Directeur de l'information :

**Yves de Repentigny**

(Sciences de la nature - Biologie)

Mise en page :

**Ana-Hilda Rosales Zetino**

(Agente technique)

Réunis en Conseil fédéral les 29, 30 et 31 mai 2013, les délégué-e-s des syndicats de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ) ont donc adopté la recommandation suivante :

*Que la FNEEQ prenne l'initiative d'organiser des états généraux sur l'enseignement supérieur.*

Les préparatifs de l'événement, lancés le 19 mars 2015 à l'occasion d'une soirée politique et culturelle avec micro ouvert, ont été quelques peu ralentis, notamment par la négociation dans le secteur public. Ils ont cependant repris leur vitesse de croisière et, selon toute vraisemblance, nous aurons des états généraux de l'enseignement supérieur au printemps 2017.

Afin d'alimenter les échanges qui s'y dérouleront, notre fédération a demandé à chacun de ses syndicats de planifier une activité locale. C'est ce que le comité de mobilisation du SPCVM a fait avec la table ronde du 12 octobre dernier, qui portait sur la question suivante : « L'enseignement supérieur est-il en péril? »

Dans ce numéro spécial, vous trouverez l'essentiel des interventions de plusieurs des participant-e-s à la table ronde, soit Marie Blais, chargée de cours en études urbaines et touristiques et présidente du Syndicat des chargé-e-s de cours de l'Université du Québec à Montréal; Mylène Boisclair, directrice générale du CVM; Samuel-Élie Lesage, étudiant à la maîtrise en philosophie à l'Université de Montréal; Michel Seymour, professeur de philosophie à l'Université de Montréal; et Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps. Vous pourrez également lire la réaction d'une personne de l'assistance : notre collaboratrice Judith Bouchard. Enfin, pour demeurer dans la thématique de l'avenir de l'éducation postsecondaire, Martin Godon et Cédric Lamathe nous entretiennent respectivement de notre comportement devant le sous-financement de notre réseau et de la présence grandissante des EESH dans nos classes.

Bonne lecture!

Yves de Repentigny  
Biologie

## Les dangers de l'assurance qualité

La question de l'assurance qualité n'est pas nouvelle. Depuis 2010, le gouvernement libéral a cherché à inscrire les universités québécoises dans la course aux étudiants internationaux. Rappelons certains faits.

En février 2010, il y a eu le lancement d'un pacte pour le financement concurrentiel de nos universités, pacte signé par Lucien Bouchard, Claude Montmarquette et Robert Lacroix. ([http://www.ccm.ca/documents/salleDePresse/2009\\_2010/pacte/pacte-financement-universites\\_fr.pdf](http://www.ccm.ca/documents/salleDePresse/2009_2010/pacte/pacte-financement-universites_fr.pdf))

Ce pacte visait à rendre les universités québécoises compétitives au niveau international. Le financement proviendrait de la hausse des droits de scolarité. La question de l'assurance qualité y était esquissée.

Ce pacte a marqué le début de la mobilisation contre la hausse des droits de scolarité. La Table des partenaires universitaires a répondu par son manifeste de l'université québécoise, Pour une université libre, acces-

sible, démocratique et publique. (<http://fneeq.qc.ca/wp-content/uploads/fr/2010-11-25-Manifeste-long-FINAL-1.pdf>)

Ce pacte a été lancé le 25 novembre 2010, une semaine avant la rencontre des partenaires, le 6 décembre. Il reprenait les termes du pacte de Bouchard, notamment la hausse des droits de scolarité.

Lors de la rencontre du 6 décembre, il y avait une question aux partenaires sous le thème de la performance des universités : que devrait-on mettre en place pour assurer la coordination des efforts de tous les partenaires afin que les universités québécoises répondent aux standards internationaux? On cherchait donc déjà à implanter l'assurance qualité dans les universités.

Rappelons cette histoire au Canada, où on cherche à imiter le Processus de Bologne.

En 2009, suivant les exemples européen et américain, l'AUCC (Association des universités et des collèges du Canada) propose que chaque province crée une agence provinciale d'assurance qualité.

La grève de 2012 et l'implosion de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) ont freiné l'instauration d'un système dit « d'assurance qualité ».

Aujourd'hui, avec sa proposition de former un Conseil des universités, le gouvernement Couillard récidive en voulant mettre sur pied un organisme qui se chargerait de l'assurance qualité.

Rappelons la lourdeur des processus et des coûts. Il existe déjà un processus d'évaluation dans les universités. Le mécanisme proposé attaque le système actuel d'évaluation. Ces normes imposent un cadre rigide; le milieu a de moins en moins son mot à dire sous la menace de perdre son accréditation. Il s'agit d'une attaque contre la collégialité.

Il existe une crainte que ce processus de certification favorise l'uniformisation des programmes. Par exemple, il exige des cours en anglais.

D'autre part, le gouvernement Couillard ajoute une nouvelle dimension à la stratégie antérieure : il ouvre le marché québécois aux universités étrangères. Ça, c'est nouveau.

Il faut se battre contre cette néolibéralisation de la ville.

### ***Commentaires à la suite du débat***

Je ne comprends pas pourquoi les cégeps voudraient se soumettre à un système d'assurance qualité. Il s'agit d'un programme provincial. Vous tomberiez dans un piège.

De plus en plus, les universités sont considérées comme une industrie dont les services génèrent des retombées économiques importantes : en 2012, on parle d'un milliard de dollars.

De notre côté, nous devons défendre une internationalisation axée sur le bien commun et non sur la marchandisation de la formation.

---

*La grève de 2012 et l'implosion de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) ont freiné l'instauration d'un système dit « d'assurance qualité ».*

---

# Allocution présentée dans la cadre de la table ronde « L'Enseignement supérieur est-il en péril? » le 12 octobre 2016

Il y a cinquante ans, dans la foulée des travaux de la Commission Parent, le Québec procédait à la réforme complète de son système d'éducation. Pour plusieurs, le Rapport Parent est un des documents fondateurs de la société québécoise contemporaine. Mais, au-delà de l'entrée du Québec dans la modernité, c'est la démocratisation de la société québécoise qui était l'intention principale de la commission, comme le souligne régulièrement l'un de ses membres les plus connus, monsieur Guy Rocher.

---

*Pour plusieurs, le Rapport Parent est un des documents fondateurs de la société québécoise contemporaine.*

---

Ainsi, c'est d'abord et avant tout pour soutenir la démocratisation de l'accès à tous les niveaux d'enseignement qu'ils proposaient la création d'un niveau collégial, à la fois préuniversitaire et technique, s'intégrant dans un réseau d'enseignement supérieur s'étendant à toutes les régions du Québec. Cette proposition s'inscrivait dans un courant humaniste en ce qu'elle insistait, dans les mots mêmes de ses auteurs, sur le « droit de chacun à la meilleure éducation possible »<sup>1</sup>.

Aujourd'hui, nous vivons dans une réalité s'approchant plus ou moins de cet idéal et plusieurs se demandent, comme le suggère le thème choisi pour cette activité, si l'enseignement supérieur n'est pas en péril. Ici, j'aimerais faire une petite mise en garde : je n'ai pas la prétention de faire le tour de cette vaste question. Je vous propose plus modestement de partager avec vous quelques interrogations inspirées par l'approche humaniste et l'engagement que nous avons pris collectivement *d'offrir à chacun la meilleure éducation possible*.

L'amorce de ma réflexion n'est évidemment pas choisie au hasard. Depuis 1996, la communauté du cégep du Vieux Montréal s'est dotée d'un projet éducatif largement inspiré par une approche humaniste de la formation. Au printemps dernier, nous avons jugé qu'il serait utile de revisiter notre projet éducatif pour en faire une version actualisée, mais aussi pour en valider la pertinence après vingt ans de mise en œuvre. Cet exercice, qui sera bientôt l'objet d'une consultation auprès de toute la communauté du Cégep, devrait nous permettre de réaffirmer nos engagements.

Je veux ici remercier Jean-Guy Lacroix et Tony Patoine pour leur contribution involontaire et non moins importante à ma présentation. En effet, Jean-Guy et Tony, par leur participation aux travaux d'actualisation du projet éducatif, m'ont permis de refaire quelques cours de philosophie en mode accéléré.

Ainsi, le fait d'opter pour une approche humaniste de la formation est déjà porteur de sens. Choisir son « humanisme » est encore plus philosophiquement périlleux et j'éviterai délibérément d'évoquer les débats introduits par l'antihumanisme ou le posthumanisme pour m'en tenir à une conception plus générique. De façon très large, on peut ainsi désigner comme « humaniste » toute approche plaçant au premier plan de ses pré-

<sup>1</sup> Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. (1963), Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, Tome III, vol. 4, p. 26.

occupations le développement intégral de la personne humaine, unique et riche de potentiels.

Cette définition de l'humanisme contient trois objets de réflexion, soit : le caractère unique de la personne, la réalisation de son plein potentiel et son développement intégral.

Posée autrement, la question est la suivante : le modèle d'enseignement supérieur québécois permet-il, dans l'état actuel des choses, d'offrir à chacun la possibilité de se développer dans son unicité, d'aller au bout de son potentiel et de se construire comme citoyen à part entière?

### ***Le développement de chacun dans son unicité***

Le développement de chacun dans son unicité pose d'emblée la question de l'accès à l'enseignement supérieur. À ce chapitre, nous avons sans conteste fait des progrès importants depuis la fin des années soixante. Mais, malgré les progrès réalisés, force est de constater aujourd'hui que nous n'avons pas encore réussi à donner à chacun la possibilité de se développer selon ses capacités et d'achever des études supérieures, que ce soit au niveau collégial ou universitaire.

Subsiste-t-il encore des obstacles financiers, fonctionnels, socioéconomiques et culturels à l'accès à l'enseignement supérieur, particulièrement pour les groupes sous-représentés, comme les étudiants de première génération, les familles à faible revenu, les Autochtones ou les personnes en situation de handicap? Poser la question, c'est un peu y répondre. Mais le plus difficile reste à faire, soit de mieux comprendre les facteurs qui influencent l'accessibilité et de proposer des solutions durables.

Le développement de chacun dans son unicité suggère aussi la nécessité de diversifier les parcours. De plus en plus, l'accès à l'enseignement supérieur se fait selon des trajectoires autres que les parcours initiaux. Le système actuel est construit pour des étudiants qui suivent une trajectoire plus ou moins directe entre la fin du secondaire et l'obtention d'un diplôme d'études supérieures. Sommes-nous en mesure d'adapter nos modèles de formation aux besoins de tous ceux et celles qui frappent à nos portes à un autre moment de leur vie? Disposons-nous des ressources financières nécessaires pour le faire?

### ***Aller au bout de son potentiel***

La réalisation du plein potentiel de chacun implique quant à elle une grande diversité dans l'offre de formation. À ce chapitre, les établissements d'enseignement collégial offrent un large éventail de programmes de même qu'une formation générale commune qui est une des caractéristiques les plus remarquables de notre modèle d'enseignement supérieur. Sophie va nous en parler tout à l'heure. Je ne m'y attarderai pas trop longtemps. Je noterai simplement que le modèle de formation générale est tout à fait cohérent avec l'approche humaniste, qui vise la réalisation du potentiel de chacun dans toute son étendue.

Mais aller au bout de son potentiel, c'est aussi avoir accès à des mesures d'aide et de soutien à la réussite lorsqu'elles sont nécessaires. Au cours des deux dernières décennies, les établissements d'enseignement collégial ont fait des efforts importants, notamment à travers leurs plans de réussite et

---

*Mais le plus difficile reste à faire, soit de mieux comprendre les facteurs qui influencent l'accessibilité et de proposer des solutions durables.*

---



les mesures de soutien aux étudiants en situation de handicap, pour aider les étudiants et les étudiantes à mener leurs projets d'études à terme. Mais en faisons-nous assez? Disposons-nous des ressources nécessaires pour répondre aux besoins grandissants? Je pense que Bernard va en parler tout à l'heure, mais il faut se demander si nous avons les moyens de donner à chacun la possibilité d'aller au bout de son potentiel.

### ***Se construire comme citoyen***

Finalement, si chaque personne est un individu à qui nous voulons offrir la possibilité de se réaliser dans son projet d'études, elle est aussi un être social et un citoyen. Là encore, selon l'idéal humaniste, l'enseignement supérieur joue un rôle essentiel dans la formation de citoyens capables de réfléchir, et de poser un regard critique sur les défis de leur société et du monde dans lequel ils vivent.

L'éducation citoyenne se fait bien sûr à travers les cours de formation générale et l'accès à une pluralité de disciplines d'enseignement, mais aussi par l'accès à une grande diversité d'activités étudiantes construites sur des valeurs d'entraide, d'équité et de solidarité, et par l'exercice de la démocratie étudiante.

Les compressions des dernières années ont mis à mal certains aspects de cette mission de formation citoyenne, plus particulièrement dans l'offre d'activités étudiantes. L'idéal de formation humaniste nous invite-t-il à réaffirmer le caractère primordial de cet aspect de notre mission?

### ***Le droit de chacun à la meilleure éducation possible***

En début de présentation, je vous ai annoncé mon intention de poser quelques questions inspirées par l'approche humaniste. En terminant, je ne peux que constater avec vous que plusieurs des questions posées pointent vers un manque de ressources.

Il y a cinquante ans, nous avons pris collectivement *l'engagement d'offrir à chacun la meilleure éducation possible*. Il est peut-être temps de faire une réflexion large sur l'enseignement supérieur et de réaffirmer cet engagement, mais il est à tout le moins urgent de nous donner les moyens de l'honorer.

Mylène Boisclair  
Directrice générale du CVM

## **Deux conceptions des étudiant-e-s**

Qu'est-ce qu'un étudiant ou une étudiante? Question difficile à répondre s'il en est.

À ce propos, Guy Breton, recteur de l'Université de Montréal, disait en 2012 que le but de l'université était de « former des cerveaux selon les besoins des entreprises ». Plus proche de nous, le rapport Demers, publié en 2014, dit des étudiants et des étudiantes qu'ils et elles désirent rapidement intégrer le marché du travail et que les études peuvent être pour ceux-ci et celles-ci un facteur de découragement, voire d'obstruction. Et, finalement, il y a quelques jours, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain proposait d'augmenter l'arrimage des études aux besoins du

---

*L'idéal de formation humaniste nous invite-t-il à réaffirmer le caractère primordial de cet aspect de notre mission?*

---

marché de l'emploi et que les universités augmentent leurs dépenses en publicité afin d'accroître leur attrait international auprès des étudiants et des étudiantes. L'horizon de ces trois raisonnements est le même : l'éducation doit davantage être arrimée aux besoins du marché de l'emploi afin que les diplômé-e-s participent encore davantage à la vie économique. Il faudrait donc revoir « l'offre de formation » au collégial afin de satisfaire une clientèle qui aspire à intégrer le monde du travail professionnel et à y jouer un rôle prépondérant. Les étudiants et les étudiantes sont en fait une clientèle qui désire investir dans son employabilité et les universités (ainsi que les cégeps) devraient adapter leurs services pour satisfaire tout ce beau monde. Beau portrait.

En somme, pour certaines élites économiques, l'éducation se résume à l'employabilité et c'est ce que la population étudiante désire. Mais qu'en est-il vraiment?

Si on fait un peu d'histoire, on se rend compte que ça n'a rien d'aussi évident. Quand on revient au rapport Parent, on voit qu'on y décrit la finalité de l'éducation comme étant double : préparer l'élève au monde du travail ou à l'université (formation technique ou préuniversitaire) ET lui donner les outils pour qu'il ou elle puisse assumer sa citoyenneté (formation générale). En d'autres mots, l'éducation supérieure y est vue comme un outil pour réaliser la justice sociale, c'est-à-dire réduire les inégalités socio-économiques. Si avoir accès à l'éducation supérieure augmente les chances d'obtenir un emploi mieux rémunéré, encore faut-il avoir les acquis pour être citoyen ou citoyenne, peu importe sa classe sociale.

Comment le rapport Parent considère-t-il alors l'étudiant ou l'étudiante? Je me risque à une interprétation : pour moi, pour nous, du rapport Parent à aujourd'hui, un étudiant ou une étudiante est avant tout un travailleur intellectuel ou une travailleuse intellectuelle. Qu'est-ce que cela veut dire? Le concept provient de la Charte de Grenoble de 1946, inspiration des mouvements étudiants combattifs, de mai 68 jusqu'aux grèves étudiantes de 2012 au Québec, en passant par celles du Chili de 2010 ou d'Angleterre en 2011, et il stipule que l'étudiant est un travailleur en ce sens qu'il développe son esprit pour devenir un intellectuel qui prendra une part active dans la vie politique de sa communauté. Son travail, c'est précisément de former son intelligence afin de participer à la vie de son milieu.

Tant et aussi longtemps que nous aurons des cégeps qui dispensent une formation générale universelle et similaire d'un établissement à l'autre et que nous aurons des établissements universitaires accessibles en raison de leur faible coût d'entrée, notre éducation contribuera à faire des étudiants et des étudiantes de futur-e-s intellectuel-le-s.

C'est une fierté qui fait du Québec une société unique au monde : très peu de pays ont un système universitaire aussi accessible (pour le moment), un réseau d'éducation supérieure de qualité au moins équivalente sur l'ensemble de son territoire ou encore quatre cours de littérature et de culture et trois cours de philosophie obligatoires. Nous, nous avons les trois.

Comment expliquer alors le langage marchand – capitaliste et managérial (n'ayons pas peur de nommer les tendances telles qu'elles le sont) – de certaines élites au regard de l'éducation? Comment en sommes-nous arrivés là? Dresser une telle histoire exhaustive me prendrait ici trop de temps.

---

*En somme, pour certaines élites économiques, l'éducation se résume à l'employabilité et c'est ce que la population étudiante désire.*

---

J'aimerais cependant attirer l'attention sur un aspect spécifique.

Personne (enfin, presque personne) n'ose remettre en question les acquis de la forme actuelle du système d'éducation. Les élites économiques disent plutôt : « Les étudiants étudient pour travailler plus tard. » Cette formule reste floue à souhait. On nous dit que les étudiants et les étudiantes veulent travailler et qu'il faudrait les écouter. Il faudrait progresser et être à l'écoute des besoins de la population. On ne remet pas en question les bienfaits sociaux et politiques de notre système d'éducation supérieure, mais il faut cela dit innover pour rester performants et satisfaire la clientèle étudiante.

---

*On nous dit que les étudiants et les étudiantes veulent travailler et qu'il faudrait les écouter.*

---

Tout ce jargon qu'on entend ad nauseam : le discours de l'optimisation de l'offre de formation, de l'assurance-qualité, de l'arrimage, de la satisfaction, de la qualité, bref, tout ce vocabulaire nous désarme, car il intègre la visée de justice sociale de l'éducation supérieure et la déforme. C'est le propre de l'idéologie comprise dans son sens négatif : l'idéologie est ce discours qui vient se plaquer au réel et lui imposer un sens tout en rendant difficile de le dénoncer. En d'autres mots, avec un tel langage, nous ne sommes plus souverains, nous perdons les moyens de penser par nous-mêmes et à contre-courant des grandes tendances mondiales.

Ne soyons pas dupes : si nous maintenons notre vigilance, nous voyons que ce langage, en apparence neutre et technocratique, cache d'importants biais, dont l'un des plus importants est précisément de considérer les étudiants et les étudiantes non pas comme des travailleurs intellectuels et des travailleuses intellectuelles, mais comme de futures ressources désireuses de leur bonne employabilité – autrement dit, comme du capital. C'est une perversion des idéaux du rapport Parent, qui, encore aujourd'hui, structurent le système d'éducation québécois. En imposant le fait pseudo-évident que la population étudiante ne désire qu'intégrer le marché de l'emploi, on recommande ironiquement, au nom du progrès, d'optimiser la formation générale au collégial en l'arrimant aux besoins des entreprises grâce à une toute nouvelle instance administrative, le Conseil des collèges du Québec. Autrement dit, de la faire disparaître à terme pour la remplacer par une formation menant à l'acquisition de compétences professionnelles.

Et si on écoutait les étudiants et les étudiantes? Bien que datant un peu, l'étude Gendron-Provencher, réalisée en 2003 auprès d'un large bassin d'étudiants et d'étudiantes, conclut que les cours préférés de ceux-ci et celles-ci restent... la littérature et la philosophie.

Samuel-Élie Lesage

Étudiant à la maîtrise en philosophie, Université de Montréal

## Pour des états généraux de l'éducation supérieure

**J**e voudrais dire en quelques mots pourquoi il faut, à mon humble avis, mettre en place le plus rapidement possible les états généraux de l'éducation supérieure au Québec.



Nous savons maintenant que les critiques formulées par les grandes associations étudiantes lors du Printemps érable étaient fondées sur des faits. Les étudiants ont dénoncé l'impact négatif des droits de scolarité sur l'accessibilité à l'université, le mauvais financement des universités, la dérive immobilière, la dérive de la gouvernance et la dérive entrepreneuriale. Ces problèmes font maintenant consensus. Il nous reste à apporter des solutions.

Certains événements importants sont sans doute survenus depuis 2012 : le sommet de l'éducation supérieure du mois de février 2013, l'indexation des droits de scolarité, les chantiers de l'éducation supérieure, le démantèlement de la CRÉPUQ, puis, maintenant, des coupes de 300 millions dans les subventions gouvernementales aux universités. Ces changements sont importants et, parfois même, dramatiques, mais ils ne changent rien quant aux enjeux soulevés lors du Printemps érable. Si ça se trouve, ils ne font qu'amplifier les problèmes déjà identifiés en 2012.

Pour empêcher que ces problèmes deviennent plus graves encore, il importe de mettre en place le plus rapidement possible l'organisation des états généraux de l'éducation supérieure. Nous sommes nombreux à défendre cette idée depuis plusieurs années.

J'estime cependant qu'il ne faut pas attendre l'initiative du gouvernement, des recteurs d'université et des directeurs de collège. À mon sens, la FQPPU, la FNEEQ, les syndicats non affiliés (SPUL, SGPUM) et les associations étudiantes devraient prendre l'initiative de les organiser.

Il me semble important de ne pas attendre l'initiative du gouvernement, des recteurs d'université et des directeurs de collège. Il appartient aux étudiants, aux professeurs et autres membres du corps enseignant de se prendre en main et de déterminer les principes fondamentaux qui doivent selon eux orienter la conception de l'éducation supérieure au Québec, et ce, autant dans les collèges que dans les universités. Les étudiants, les professeurs et les autres membres du corps enseignant sont les forces vives des institutions d'enseignement supérieur. C'est à eux que revient la responsabilité de mettre en place cet événement.

Dès lors que nous cessons de le proposer et que nous nous employons à le réaliser, le projet d'états généraux de l'enseignement supérieur cesse d'être un vœu pieux. Il devient un projet réaliste, concret, envisageable à court terme.

Certains diront que de tels états généraux ne peuvent avoir lieu en l'absence des décideurs. Mais, dans le cadre d'établissements qui se doivent d'être caractérisés par la collégialité, nous devons nous aussi être partie prenante de la décision. Nous pouvons donc initier la réflexion. Rien n'empêche cependant d'inviter les recteurs et le gouvernement à y participer. On peut choisir aussi, dans un premier temps, de se réunir entre nous pour parvenir à s'entendre sur un certain nombre de propositions consensuelles, quitte à inviter par la suite les autres décideurs à prendre le train en marche.

Il importe de réaliser ces états généraux pour donner suite au Printemps érable. Nous ne pouvons compter chaque année sur des manifestations de 200 000 personnes dans les rues de Montréal et de Québec pour faire bouger le gouvernement. Il faut institutionnaliser notre combat.

---

*J'estime cependant qu'il ne faut pas attendre l'initiative du gouvernement, des recteurs d'université et des directeurs de collège.*

---

La mise en commun de nos réflexions permettrait aux étudiants, aux professeurs de collège, aux chargés de cours et aux professeurs d'université de se rapprocher les uns des autres et d'être davantage sensibles aux enjeux vécus par les uns et par les autres. Cela permettrait de décloisonner nos perceptions et nos perspectives, de saisir les ramifications qui existent entre les différents enjeux.

Plusieurs sujets pourraient faire l'objet de débats et donner lieu à l'adoption de résolutions précises. Il faudrait notamment discuter de la conception de l'université et de l'enseignement collégial, de l'assurance-qualité, de la formation générale au cégep, de la gouvernance des institutions collégiales et universitaires, du financement des universités, de la liberté académique, du financement des immobilisations, du développement de la recherche, du droit de grève des étudiants et des droits de scolarité. Telles sont les tâches immenses qui nous attendent.

---

*Plusieurs sujets pourraient faire l'objet de débats et donner lieu à l'adoption de résolutions précises.*

---

La tâche est immense, mais le consensus autour de certains principes fondamentaux n'est pas hors de notre portée. Je n'ai pas le temps ici d'élaborer sur les différents enjeux, mais permettez-moi d'esquisser à grands traits certaines des problématiques incontournables.

Le premier sujet concerne **la conception même de l'enseignement supérieur**. Malheureusement, une orientation entrepreneuriale demeure très présente au sein de ces établissements. Il ne s'agit pas de prétendre que la recherche universitaire est entièrement soumise aux diktats des entreprises, mais plutôt de dire qu'à cause de l'économie du savoir, les établissements d'enseignement supérieur prennent eux-mêmes de plus en plus la forme d'entreprises.

Quelle est donc la bonne conception du collège et de l'université? L'éducation supérieure doit servir la cause du bien commun. Elle doit incarner le principe de l'égalité des chances et, donc, d'accessibilité. Elle doit offrir un bien mis au service de la collectivité dans son ensemble. Elle doit en ce sens ressembler à une institution publique et ne pas se modeler sur l'entreprise privée. Elle doit former des professionnels et répondre aux besoins des entreprises, mais elle ne doit pas être orientée seulement en fonction de débouchés conduisant à des emplois. Elle doit honorer sa vocation éducative culturelle. Elle doit notamment ne jamais renoncer à appliquer un principe de péréquation interfacultaire.

S'agissant de la **gouvernance** des établissements d'éducation supérieure, on peut rappeler les articles 8 et 21 de la recommandation faisant suite à la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), réunie à Paris du 21 octobre au 12 novembre 1997 en sa 29e session.

- Article 8 : « Il convient de reconnaître que les organisations qui représentent le personnel enseignant de l'enseignement supérieur constituent une force qui peut contribuer grandement au progrès de l'éducation et qu'en conséquence, elles devraient être associées, avec les autres partenaires et parties intéressées, à l'élaboration de la politique de l'enseignement supérieur.»
- Article 21: « L'autogestion, la collégialité et une direction académique appropriée sont des éléments essentiels d'une véritable autonomie des établissements d'enseignement supérieur.»

Les étudiants, les professeurs et les autres membres du corps enseignant devraient ainsi avoir leur mot à dire concernant les grandes orientations de l'université, qu'il s'agisse du budget de fonctionnement, des axes prioritaires de la recherche ou des immobilisations. On pourrait en ce sens s'inspirer des études de la FQPPU sur la dérive immobilière des établissements universitaires pour faire des recommandations en matière de développement des immobilisations.

En ce qui a trait à la liberté académique, il faudrait réagir à la Déclaration sur la liberté universitaire de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC), produite par les recteurs des universités canadiennes le 25 octobre 2011. Les recteurs se sont entendus entre eux pour restreindre la liberté académique à n'être rien d'autre que la liberté des professeurs liée à l'égard de leur propre domaine de recherche.

En s'inspirant de la réponse fournie le 4 novembre 2011 par l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU), on pourrait rappeler et faire nôtre l'article 27 de la même Recommandation de l'UNESCO à laquelle nous référerions plus haut, qui énonce :

Article 27 (extrait) : « L'exercice des libertés académiques doit être garanti aux enseignants de l'enseignement supérieur, ce qui englobe la liberté d'enseignement et de discussion en dehors de toute contrainte doctrinale, la liberté d'effectuer des recherches et d'en diffuser et publier les résultats, le droit d'exprimer librement leur opinion sur l'établissement ou le système au sein duquel ils travaillent, le droit de ne pas être soumis à la censure institutionnelle et celui de participer librement aux activités d'organisations professionnelles ou d'organisations académiques représentatives. »

Il faudrait en ce sens critiquer les interprétations invraisemblables et étriquées que d'aucuns se font du devoir de loyauté, telles qu'elles ont été proposées par les directions de certains collèges, notamment aux collèges Brébeuf, Maisonneuve et plus récemment, d'Alma. Dans les universités, il conviendrait notamment d'affirmer un principe semblable à celui qui vient d'être incorporé à la convention collective des professeurs du SGPUM :

**DG 1.08** *Conflit étudiant : Les parties reconnaissent le droit pour chaque professeur de décider individuellement si les conditions pédagogiques sont réunies ou non pour dispenser sa prestation de cours dans le cadre d'un conflit étudiant.*

S'agissant des **droits de scolarité**, on pourrait rappeler et faire nôtres les principes énoncés notamment dans le rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (Rapport Parent, 1964), « un objectif souhaitable à long terme », Tome III, p. 210 et p. 238. Puisque le long terme est déjà dans une très large mesure passé, ce devrait être un objectif à court terme.

On devrait aussi faire nôtre le principe énoncé à l'article 13 c) du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels qui stipule que

Article 13 c) «L'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité ».

---

*Il faudrait en ce sens critiquer les interprétations invraisemblables et étriquées que d'aucuns se font du devoir de loyauté.*

---

Ce pacte fut ratifié par 160 pays dont le Canada, et est entré en vigueur en 1976.

En attendant d'en arriver là, on pourrait promouvoir le gel dans la perspective de la gratuité.

S'agissant du droit de grève des étudiants, on pourrait exiger de ne pas baliser juridiquement ce droit. Il faudrait préserver son caractère de droit politique. Il faudrait ne pas le réduire à un boycott. Il faudrait réaffirmer la liberté d'association des étudiants et ne pas subordonner leur droit de grève aux liens contractuels qui lient les étudiants à l'établissement collégial ou universitaire. Il faudrait en somme protéger le droit de grève contre les demandes d'injonctions abusives qui limitent indûment le droit à la liberté d'association des étudiants.

---

*C'est le destin de l'éducation supérieure au Québec qui est en jeu et qui se joue sous nos yeux.*

---

Concrètement, il faudrait aussi élaborer des principes pour réagir à l'étude de la Commission d'évaluation des études collégiales (CEEC) intitulée *Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges. Orientations et cadre de référence*, qui introduit, avec l'assurance qualité, des changements importants quant au rôle que joue la CEEC auprès des collèges. On pourrait affirmer, en accord avec les conclusions d'une étude de l'IRIS, que « l'introduction de mécanismes d'assurance qualité au sein des universités et des collèges participe d'un processus de marchandisation de l'éducation ». Il faudrait aussi réagir de manière critique au rapport Demers, selon lequel il faudrait revoir la formation générale, réviser l'épreuve uniforme en langue d'enseignement et accroître les responsabilités des établissements en matière de programmes d'études.

Ce sont là des exemples illustrant à quoi pourrait ressembler un document d'orientation pouvant servir de base à une éventuelle politique de l'enseignement supérieur au Québec. Telle est la tâche qui nous attend.

Je souhaite ardemment que nous puissions nous entendre très rapidement concernant l'organisation éventuelle des états généraux de l'enseignement supérieur au Québec. Bien plus que nos intérêts de professeurs, d'enseignants et d'étudiants, c'est le destin de l'éducation supérieure au Québec qui est en jeu et qui se joue sous nos yeux.

Michel Seymour  
Professeur de philosophie, Université de Montréal

## Le défi du soutien adéquat aux étudiants ayant des besoins particuliers

**D**epuis plusieurs années, le Québec préconise la réussite pour tous. Cet enjeu s'est d'abord traduit aux niveaux primaire et secondaire, mais il trouve un écho certain en enseignement supérieur avec l'arrivée en grand nombre d'étudiants en situation de handicap. Or, on peut se questionner sur l'offre de services des collèges et son arrimage avec celle des commissions scolaires. Face aux contraintes budgétaires qui affligent les cégeps, remplit-on adéquatement le mandat prévu dans la loi? Peut-on affirmer assurer une continuité de service adéquate entre les ordres d'enseignement secondaire et collégial?

---

Mise en garde de départ: je ne suis pas un enseignant, je n'ai pas de formation comme pédagogue, je ne suis pas un spécialiste de l'organisation des services aux EESH au collégial. Mon point de vue est teinté par mon passé dans les commissions scolaires.

Dans le réseau scolaire, il existe une politique nationale d'adaptation scolaire qui fut adoptée au début des années 1990. Elle s'appuie sur une approche de services et non sur une vision médicale du problème qui s'appuierait sur des diagnostics. Elle témoigne d'une volonté de regarder les besoins et les capacités des élèves, et de fournir des services basés sur les observations pour éviter les préjugés associés au fait de se référer au diagnostic; deux élèves ayant le même diagnostic peuvent très bien avoir des capacités différentes et des besoins différents.

Depuis mon arrivée dans le réseau collégial, je suis surpris que notre approche soit basée sur le diagnostic (diagnostic qu'on n'arrive pas d'ailleurs à fournir de façon efficace). On semble oublier les étudiants ayant des besoins particuliers qui, bien qu'ils n'aient pas de diagnostic, devraient pouvoir compter sur des services adaptés pour soutenir leur réussite. D'ailleurs, on observe un taux de réussite plus bas au collégial (voir le document de consultation en vue de la création d'un Conseil des collèges). On peut se poser la question : est-ce une explication? L'absence de prise de position forte à ce sujet serait-elle un résidu d'un certain élitisme de notre part (l'idée que, pour être à l'enseignement supérieur, ça prend un certain niveau!)? Est-ce surtout en raison du niveau de ressources que nous conservons cette approche puisque l'approche «de services» du réseau scolaire entraîne nécessairement un ajout substantiel de ressources que nous n'avons tout simplement pas? À la lumière des rapports de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse sur les services aux EESH au collégial (2012 et 2015), un meilleur arrimage avec le secondaire s'impose et une réflexion en profondeur sur l'approche également. L'augmentation fulgurante du nombre d'étudiants reconnus nécessite cette remise en question.

Bernard Tremblay

Président-directeur général de la Fédération des cégeps

## Retour sur la table ronde du 12 octobre

Ce fut un très bel avant-midi que celui du mercredi 12 octobre dernier, durant la semaine de relance, où une centaine de personnes ont amorcé ensemble une belle réflexion autour de l'enseignement supérieur et de son avenir dans la foulée prochaine des états généraux sur l'éducation au Québec, à l'hiver 2017.

J'ai grandement apprécié l'intervention de notre DG, Mme Mylène Boisclair, sur l'avenir de la formation générale en lien avec le projet humaniste, premier volet de notre projet éducatif au CVM. Elle a insisté sur le projet humaniste du CVM en affirmant qu'il était essentiel pour affirmer le caractère unique et différent de chaque personne, contribuant ainsi à son épanouissement et à la réalisation de son plein potentiel dans la société à la

---

*L'augmentation fulgurante du nombre d'étudiants reconnus nécessite cette remise en question.*

---



---

*Cela faisait longtemps que je n'avais pas entendu une DG avec un si beau discours teinté d'une belle approche humaniste.*

---

fois comme travailleur et comme citoyen. De plus, elle a situé le caractère humaniste de la formation générale comme condition primordiale à l'éducation citoyenne. Cela faisait longtemps que je n'avais pas entendu une DG avec un si beau discours teinté d'une belle approche humaniste, à l'écoute et ouverte à la discussion. Cela fait du bien à entendre comme employée et ça donne une bouffée d'air frais, de l'oxygène à la discussion. En espérant qu'elle puisse conserver cette belle approche afin que l'humanisme se reflète dans toutes les décisions prises par l'administration du Cégep dans le futur.

D'ailleurs, Mme Sophie Tremblay, enseignante en philosophie, est revenue à la charge sur l'importance de la formation générale à l'intérieur des DEC comme tremplin pour bien former nos futurs diplômés sur les plans à la fois personnel et citoyen. Elle s'est inquiétée, comme d'autres intervenants à cette table ronde, de l'absence de la formation générale dans les AEC. Elle nous a également rappelé que, de réforme en réforme, la formation générale perd de plus en plus de plumes. Nous sommes passés de quatre à trois cours de philosophie; même chose pour les cours de français et d'éducation physique. De plus, il y a eu baisse du nombre de cours complémentaires (de quatre à deux) afin d'ajouter deux cours d'anglais.

L'intervention de M. Bernard Tremblay, président de la Fédération des cégeps, fut aussi intéressante. C'était la première fois que le CVM recevait un président de la Fédération des cégeps, événement qu'autant l'audience dans la salle que l'invité aimeraient bien répéter dans le futur. Il nous a parlé de l'accroissement du nombre d'étudiants en situation de handicap dans nos classes dans un avenir rapproché. Il se chiffrera bientôt à environ 25 % de la population étudiante. Le défi qui attend le réseau collégial, dans un contexte de compressions budgétaires, s'avère être un problème de ressources. Plusieurs ont sans doute bien aimé son analogie avec la mare d'eau qui rétrécit et les animaux autour qui se comportent de différentes façons, même parfois des plus bizarres, mais pour les mêmes raisons. Les cégeps se retrouvent avec moins de revenus autonomes. Plusieurs personnes dans la salle ainsi que certains de nos invités lui ont demandé à quand la fin de la fermeture du robinet d'eau, qui fait que la mare rétrécit. Quand aurons-nous un investissement majeur en éducation et quand, au Québec, ferons-nous enfin de l'éducation une priorité nationale? Il y a eu une belle intervention au micro sur les belles réalisations dans la province, par exemple, le fait que le campus madelinot du cégep de la Gaspésie et des îles est situé dans les mêmes bâtiments que la polyvalente des îles, démontrant ainsi la possibilité de réduire les coûts et de mettre fin à la compétition entre les établissements d'éducation supérieure.

Personnellement, j'ai adoré les propos de M. Michel Seymour, professeur de philosophie à l'Université de Montréal. Il nous a tracé un beau portrait des revendications étudiantes, des grèves du Printemps érable 2012 à aujourd'hui, en mettant en lumière les problèmes criants des universités, qui font consensus dans le milieu et qui justifient la tenue des états généraux sur l'enseignement supérieur à l'hiver 2017. Selon lui, il devient urgent d'arriver à ces états généraux afin de régler plusieurs problèmes. Il a soulevé un bon point en insistant sur le fait que c'est souvent la formation générale ainsi que les cours de philosophie qui écotent le plus lors de la mise en place des réformes. On oublie trop que ces cours servent à forger le

jeune adulte dans sa vie future. Trop souvent, on réalise l'importance de ces cours à 30, 40 ou 50 ans, dans des événements majeurs et marquants de nos vies. Ils servent à développer le sens de la réflexion, de l'autocritique et de l'auto-analyse de soi. À se poser les bonnes questions. J'ai bien apprécié l'intervention d'une professeure de l'assistance au micro sur l'autonomie académique et professionnelle, surtout sur des professeurs du cégep de Rosemont qui ont eu des mesures disciplinaires pour avoir fait une grève illégale le 1er mai 2015. M. Michel Seymour a alors insisté sur le fait que, trop souvent, on nous empêche d'être critiques par rapport à notre employeur, qu'il ne faut pas le contester dans ses décisions et qu'il manque de dialogue entre le corps professoral et l'administration des établissements d'enseignement. Selon lui, notre autonomie professionnelle n'est pas entièrement respectée.

Quant à Marie Blais, chargée de cours à l'UQAM, elle nous a expliqué l'assurance qualité dans l'enseignement et ses inquiétudes face à celle-ci en tant qu'enseignante. Elle a commencé son exposé en parlant de la compétition féroce entre les universités et de leur course effrénée pour aller chercher des étudiants étrangers afin d'accroître leurs revenus. Cela est dû au fait qu'avec la faible augmentation des frais de scolarité pour les étudiants québécois, plusieurs universités ont augmenté de manière significative les frais de scolarité des étudiants étrangers pour compenser. Les universités se sont donc tournées avec le temps vers l'internationalisation. Étant donné ce phénomène, en plus de la création d'un Conseil des universités, le gouvernement trouve l'excuse pour mettre en place un programme d'assurance qualité dans les universités et pourquoi pas, les cégeps en même temps. On s'est même posé la question à savoir si l'éducation ne serait pas incluse dans les accords de libre-échange internationaux entre le Canada, l'Europe et les États-Unis. Mme Blais n'est pas contre l'internationalisation, mais plutôt contre la marchandisation de l'éducation. Il existe plusieurs zones grises ou obscures en matière d'assurance qualité. Quel organisme chapeautera l'assurance qualité? Qu'est-ce que l'assurance qualité évaluera exactement? Les programmes ou les universités? Et comment le tout sera-t-il implanté? Même les étudiants étrangers, pour Mme Blais, ressemblent étrangement à une boîte noire. Plusieurs questions restent pour l'instant sans aucune réponse, d'où sa profonde inquiétude quant à l'avenir de l'enseignement supérieur.

Samuel-Élie Lesage, étudiant à la maîtrise en philosophie à l'Université de Montréal, a repris l'essentiel des propos de Michel Seymour et de Marie Blais sur la vision de l'enseignement universitaire, la marchandisation de l'éducation et le mouvement des grèves étudiantes.

En terminant, j'ai été heureuse d'entendre au micro quelques professeurs nous rappeler que la création des cégeps au Québec est en réalité une importation des collèges communautaires américains et que la ministre, Mme Hélène David, a affirmé, devant des représentants d'associations de professeurs issus de la formation générale, que cette dernière était là pour rester dans les programmes et qu'elle ne serait pas remise en question. En espérant que ce soit vrai afin qu'on ne se mette pas à chanter ensemble la chanson Contumace de Félix Leclerc parce qu'on philosophe ou écrit trop...

---

*Les universités se sont donc tournées avec le temps vers l'internationalisation.*

---

## Résignez-vous!

Ce qui est bien avec la résignation, c'est qu'elle nous évite beaucoup de problèmes. Ça se fait sans effort. On nous demande de faire plus avec moins? Hop! un grand coup de résignation et on y arrive. Pourquoi protester? On a travaillé un peu plus, voilà tout! On espère que le supplément de travail aura moins fatigué qu'une colère juste, mais éprouvante. C'est la vingtième fois en vingt-cinq ans, disons, qu'on nous demande d'en faire plus que l'année d'avant avec encore moins de ressources? Bah! C'est pas trop grave. Suffit de se résigner. Passer rapidement à autre chose, ne plus y penser. Puis, résister, ça épuise. On vit des temps si difficiles!

C'est comme pour les courriels. Les étudiants se font insistants? Certains seront en difficulté si je ne réponds pas à leurs messages pendant mes jours de congé. Et tant qu'à y être, les vacances aussi. À bien y penser, qu'est-ce que de prendre une petite semaine, dix jours maximum, pendant ses vacances pour préparer le prochain trimestre? La résignation prendra du soleil; ça lui donnera de belles couleurs, voilà tout. Je soupçonne parfois qu'on pourrait arriver à se résigner à ne plus avoir d'emprise du tout sur notre travail. Une dose de résignation et le tour est joué.

Ça pouvait paraître un peu choquant quand un gouvernement corrompu nous demandait de nous serrer encore plus la ceinture afin de résorber la dette publique. Quand un certain référendum a été volé, quand les émissions culturelles de la radio et de la télé ont été remplacées par des spectacles aussi amusants qu'insignifiants, quand nos chers Expos et nos chers Nordiques sont disparus, quand, aux infos télévisées, on nous a appris qu'encore cette année, le fossé entre le 1 % le plus riche et le reste de la population s'est accru... Puisqu'on s'est résigné si souvent, on devrait pouvoir y arriver à nouveau. On se consolera en pensant que notre pays est si beau! Pourquoi ne pas faire de la résignation notre valeur nationale, le socle de notre identité collective?

On peut se résigner à n'importe quoi. Le coût de la vie augmente plus rapidement que mon salaire? Il faut quémander un prêt (quoi, un autre?) auprès de la banque? Il faut repenser ou annuler les projets de vacances ou de retraite? C'est tellement simple! Et moins fatigant. Après tout, feu ma grand-mère avait peut-être raison quand elle disait qu'on est né pour un petit pain. On remplacera l'huile d'olive par le beurre, puis le beurre par la margarine, puis la margarine par rien du tout. Restera encore le petit pain. Rendons grâce... C'est la première résignation qui est exigeante. Ensuite, on s'habitue. On se résigne même à s'habituer à se résigner. C'est tout dire!

Vous l'aurez compris, ce qu'il y a de bien avec la résignation, c'est qu'elle nous assassine par en dedans, tout doucement, à petit feu. Comme avec le sourire.

Martin Godon  
Philosophie

---

*Je soupçonne parfois qu'on pourrait arriver à se résigner à ne plus avoir d'emprise du tout sur notre travail.*

---



# Les EESH comme source de motivation à l'utilisation de pratiques inclusives

« C'est la responsabilité du système éducatif d'apporter à chacun, oui, vraiment à chacun, quelles que soient ses possibilités intellectuelles apparentes, les moyens permettant d'être un peu moins myope face au réel. Refuser à un seul être humain l'accès à un regard aussi clair que possible, c'est faire courir un danger à toute l'humanité »

- Albert Jacquard

« On me dit que des EESH se sont glissés dans ma classe? Vous pouvez rester. N'empêche que... on ne m'ôtera pas de l'idée que ces étudiants représentent une surcharge de travail illégitime, indue et non reconnue dans ma tâche. Et en plus, nous devons leur offrir des privilèges pour passer leurs examens... »<sup>1</sup>

L'ironie dont je fais preuve (vous avez remarqué, j'espère...) me permet de confondre mon agacement face à la situation et le dédain marqué que j'entends percoler dans les propos de quelques-uns. Par moments, j'ai l'impression désagréable d'une espèce d'hypocrisie latente et sous-jacente qui m'apparaît être une forme d'indolence face à un nouveau défi à l'égard duquel certains se sentent ou se perçoivent démunis et livrés à eux-mêmes.

Justement, les professeurs n'ont-ils pas un devoir de formation continue, de mise à jour de leurs connaissances et d'évolution de leurs pratiques pédagogiques? La réponse est clairement oui! Nous n'avons pas été embauchés pour être des répétiteurs de cassettes, des magnétophones ou baladeurs du millénaire dernier (pour les plus jeunes d'entre nous, parlons de CD et de lecteurs CD portatifs).

N'oublions pas également que l'école publique (et j'insiste sur le mot publique) se doit d'être un vecteur d'intégration dans la société de la pluralité des individus. Le droit de tous les étudiants à recevoir une éducation supérieure m'apparaît ainsi indiscutable.

Force est de constater une augmentation du nombre de, hum, comment dire... « ICH », « ayants de la misère », étudiants aux besoins émergents, aux besoins spécifiques ou à besoins particuliers, ayant un diagnostic, étudiants SAIDE... EESH (prononcé « èche ») : les étudiants et étudiantes en situation de handicap semble être leur nouvelle appellation officielle. Nous les nommerons donc EESH.

Toutefois, il apparaît que la plupart des étudiants ayant un diagnostic représentent une charge de travail souvent égale ou moindre (car ils ont appris à s'adapter beaucoup plus que les autres) que des étudiants manquant de maturité, absentéistes, trop intéressés par notre matière ou ultra-performants.

Malheureusement, on crie haro sur l'augmentation de ces EESH, sans compter, en outre, ceux qui ne sont pas diagnostiqués, mais qu'on suspecte fortement d'être différents des autres. Nous pouvons cependant lire dans plusieurs articles de recherche que cette augmentation est le fruit de la

---

*Nous n'avons pas été embauchés pour être des répétiteurs de cassettes, des magnétophones ou baladeurs du millénaire dernier.*

---

<sup>1</sup> Repris d'un spectacle humoristique de Pierre Desproges - <http://www.dailymotion.com/video/x2p9ec7>

mise en place de structures d'aide spécifique et adaptée pour les EESH aux niveaux primaire et secondaire. Bonne nouvelle, donc! Cela tend à prouver un fait : ce soutien fonctionne. Eh oui! Lorsqu'on leur offre un soutien adapté, les étudiants, même EESH, réussissent et atteignent les niveaux supérieurs de l'éducation. Pourrait-on y déceler un principe de causalité : le soutien aux étudiants EESH entraîne plus de réussite? Incroyable! Comme dans le cas d'étudiants ordinaires, réguliers ou no name si vous préférez (étant donné qu'ils ne possèdent aucune qualité discriminante). Je commence à me convaincre qu'ils ne sont finalement pas si différents des autres étudiants, ces EESH.

J'en déduis alors que cette augmentation (indiscutable) du nombre des EESH doit être, pour nous, une source de motivation et d'encouragement à nous engager davantage, et à faire évoluer nos méthodes et pratiques d'enseignement : les rendre plus inclusives, par exemple, et en faire profiter **tous** les étudiants.

Cédric Lamathe  
Mathématiques

---

## Félicitations aux nouvelles permanentes et aux nouveaux permanents!

- Geneviève Chevalier (Biologie)
- Monique Desroches (Soins infirmiers)
- Christian Dubé (Éducation spécialisée)
- Loriana Giuliani (Éducation spécialisée)
- Martin Lambert Landry (Sciences et techniques de gestion)
- Danielle Leroux (Design d'intérieur)
- Michèle St-Denis (Psychologie préuniversitaire)



### ***Les syndicats du Vieux sur Facebook!***

Joignez-vous au groupe Facebook « Intersyndicale du Vieux », ouvert aux membres des quatre syndicats d'employé-es du CVM!

 <https://www.facebook.com/groups/SPCVM.nego/>